

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 3 (1973)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bonne nouvelle pour les handicapés

La Confédération a récemment mis en vigueur de nouvelles instructions en matière de financement et de remise de moyens auxiliaires aux personnes âgées. La page 16 de ce numéro vous donnera tous les renseignements utiles. Pour l'heure, nous nous contenterons d'en relever quelques caractéristiques importantes.

Ces instructions visent d'abord à combler une lacune de l'Assurance-Invalidité. Jusqu'à ce jour, l'AI ne prenait en charge que les invalides en dessous de l'âge AVS et cessait toute prestation dès que cet âge était atteint. L'invalidé âgé devait recourir à ses propres moyens; si ceux-ci faisaient défaut, il pouvait avoir recours, selon un barème compliqué, aux prestations complémentaires ou à Pro Senectute. Désormais, l'AI poursuivra ses prestations sans limite d'âge et Pro Senectute prendra en charge les personnes devenant des handicapés dans leur vieillesse.

En élargissant considérablement le droit aux prestations, la Confédération veut aller dans le sens d'une

égalité garantissant à tous des prestations médico-sociales identiques, sans tenir compte du revenu et de la fortune, à la manière d'une assurance-maladie ordinaire. Peut-être faut-il voir dans cette mesure un premier pas vers la suppression des prestations complémentaires, dans le domaine des dépenses de santé du moins. Nous ne saurions trop nous en réjouir.

Cette mesure reste encore insatisfaisante, bien sûr: elle risque de coûter cher; la gamme des prestations, alignée sur celles de l'AI, reste limitée et ne couvre pas certains handicaps importants: prothèses dentaires, lunettes, chaises percées, etc.


Répétons-le, il s'agit d'une étape. Il faut se féliciter qu'un tel pas ait été franchi... et attendre la suite avec autant d'espoir que d'impatience. La Confédération montre par là quelle attache une grande importance à l'indépendance des personnes âgées et à leur maintien à domicile. Espérons que cette volonté de prévention sera efficace.

AINÉS

# ainés

N° 11/73 - Troisième année

## Sommaire

- Administration :** Yves Debraine  
Administration et Rédaction:  
10, passage Saint-François, 1003 Lausanne,  
téléphone (021) 22 34 29
- Rédaction :** Georges Gygax - Jean-Pierre Rageth  
Lausanne: 10, pass. Saint-François, 1003 Lausanne  
Genève: CREDIS, 22, route de la Chapelle,  
1212 Grand-Lancy  
**Pages Pro Senectute :** Eric E. Thilo
- Editeur :** Société coopérative « Aînés » Lausanne
- Imprimeur :** Presses Centrales Lausanne S.A.
- Régie des annonces :**  Annonces Suisses S.A. « ASSA »  
2, place Bel-Air, tél. (021) 20 29 31  
1002 Lausanne  
et succ. dans toute la Suisse
- Comité de fondation :** Dr L.-M. Bircher, Claude Badel, Marc Guignard,  
Bernard Peitrequin
- Banque :** Banque Cantonale Vaudoise C. C. P. :  
10-725 (Ment.: pour compte 360.298 « Aînés »)
- Prix du numéro :** Fr. 1.80
- Abonnements :** Fr. 15.— par année  
Etranger: Fr. 18.—

- 2 Editorial  
3 Pas d'âge pour le yoga!  
6 Vue des coulisses: La Loterie romande  
9 Du cheval...  
11 Diététique  
12 Message œcuménique  
13 Chronique AVS  
14 Logement: le point de la question  
15 Chronique du MDA: Pour les mordus des salles obscures  
16 Les pages de Pro Senectute  
20 Madame Pratique a des idées  
21 Lectures pour tous  
22 Petites annonces  
23 Travaux à l'aiguille  
24 Mots croisés

Toute reproduction de textes ou photos interdite sans accord préalable avec la Rédaction.

Notre couverture: Pas d'âge pour le yoga. (Photo Y. Debraine)